



Charte de partenariat

pour le rapprochement Ecole Entreprise

entre

**Le CEPB et les Etablissements d'Enseignement
et de Formation du Pays de Brocéliande**

8 Octobre 2018

Contexte et enjeux

Dans un contexte économique en constante évolution, les acteurs économiques et de l'éducation et de la formation contribuent, dans leurs champs de compétences respectifs, à relever les défis de la compétitivité de l'attractivité du territoire de l'insertion professionnelle des jeunes.

Les entreprises peinent à recruter, ceci quels que soient les secteurs d'activité. Elles doivent constamment s'adapter à un environnement qui connaît des bouleversements rapides et inédits : révolution technologique et numérique, développement durable, égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et ouverture à l'international constituent autant de défis à relever.

Dans une économie qui accorde une place croissante à la connaissance et aux capacités d'adaptation des acteurs, l'éducation et la formation apparaissent comme des leviers d'action essentiels.

Agir au rapprochement Ecole Entreprise, c'est quels que soient son niveau et la voie de formation choisis (initiale, apprentissage, voie générale, technologique ou professionnelle), permettre à chaque jeune de devenir acteur de son parcours d'orientation et de formation. Cela se traduit notamment par une information sur les entreprises, les métiers, les technologies utilisées, les relations au sein d'une organisation de production ou de services, les fonctions offertes et les compétences requises, les conditions de travail, les modalités de recrutement et les évolutions de carrière... et filières et leurs potentialités de recrutement..

Dans ce contexte :

Le Club d'entreprise du Pays de Brocéliande

Représenté par ses Co-Présidents, Pierrick ALIX et Philippe LOISON

ET

Le Collège Notre Dame, Saint Méen le Grand

Représenté par sa Directrice, Armelle LE BIHAN THEBAULT

Le Collège La Providence, Montauban de Bretagne

Représenté par son Directeur, Alexis BOSMAN-DELZONS

Le Collège Evariste Gallois, Montauban de Bretagne

Représenté par son Principal, Pierrick SAMSON

Le Collège Louis Guilloux, Montfort sur Meu

Représenté par sa Principale adjointe, Angélique BECK

Le Collège de l'Hermine, Plélan le Grand

Représenté par sa Directrice, Marielle BERGERE

Le Collège Saint Louis Marie, Montfort sur Meu

Représenté par son Directeur, Gabriel LAVOLEE

Le Collège Camille Guérin, Saint Méen le Grand

Représenté par son Principal, Hervé DANET

Le Lycée René Cassin, Montfort sur Meu

Représenté par sa Proviseure, Dominique JESTIN

Le Lycée professionnel La Providence, Montauban de Bretagne

Représenté par son Directeur, Alexis BOSMAN-DELZONS

Le Lycée Hôtelier Notre Dame, Saint Méen le Grand

Représenté par son Directeur, Serge LEMAIRE

Le Lycée Saint Nicolas la Providence, Montauban de Bretagne

Représenté par son directeur, Eric PERON

La MFR La Rouvraie, Montauban de Bretagne

Représenté par sa Directrice, Sandrine PERRAULT-DEFAIN

La MFR Saint Méen, Saint Méen le Grand

Représenté par son Directeur, Pascal PINON

Le CFTA Montfort, Montfort sur Meu

Représenté par sa Directrice, Anne Sophie TRUBERT PAING

Affirment leur volonté commune de travailler à faire connaître le monde de l'Entreprise aux jeunes, à leurs parents et aux enseignants.

S'engagent à :

Côté entreprises :

- Développer un dialogue constructif avec les établissements d'enseignement et de formation
- Ouvrir les portes de leurs entreprises aux jeunes et aux enseignants et responsables des établissements d'enseignement
- Nommer un référent du CEPB pour chaque établissement pour une meilleure communication
- Intervenir dans les écoles et centres de formation
- Communiquer, témoigner sur les parcours professionnels et personnels des dirigeants et sur l'éventail des métiers proposés, et les attentes vis à vis de futurs collaborateurs
- Accompagner les établissements dans la simulation d'entretien pour préparer un élève à intégrer un autre établissement professionnel, général ou technologique, ou tout simplement lui permettre d'apprendre à se présenter, à valoriser ses motivations
- Faciliter autant que possible l'accueil de stagiaire et apprentis.
- Co construire et planifier les semaines Envie d'Apprendre, Envie d' Entreprendre

Côté établissements

- Développer un dialogue constructif avec les entreprises du CEPB
- Nommer une personne référente pour faire le lien avec le CEPB.
- Communiquer avant et après, auprès des élèves, parents, enseignants sur les actions du rapprochement école entreprises, co-organisées avec le CEPB
- Co-construire et planifier les semaines Envie d'Apprendre, Envie d' Entreprendre
- Planifier avec le référent les initiatives ou actions propres à chaque établissement
- A planifier et mettre en œuvre les visites scolaires au sein des entreprises.
- Planifier la communication de pré-rentree
- Organiser et préparer l'accueil des entreprises au sein de leur établissement.

Les actions

- Visite d'élèves en entreprise
- Interventions en classe de chefs d'entreprise ou de cadres, de salariés d'entreprise, de créateurs et de repreneurs d'entreprise
- Visite et/ou stage d'enseignants en entreprise
- Simulation d'entretien avec des professionnels pour aider les élèves à apprendre à se présenter, à mettre en avant leurs motivations en vue d'intégrer un établissement du supérieur ou une grande école ou une filière ou un établissement technique.
- Organisation de débats, de tables rondes dans les établissements
- Parrainage d'un jeune, d'une classe, d'une mini-entreprise par un chef d'entreprise
- Et bien d'autres actions à inventer...

La communication :

Les partenaires s'engagent à communiquer collectivement et tout au long de l'année sur les actions individuelles déployées et en particulier, sur le programme collectif « Envie d'Apprendre, Envie d'Entreprendre » à travers :

- le site du CEPB et les sites des établissements d'enseignement.
- La presse locale et tous autres supports adaptés.

La gouvernance

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé des référents CEPB et des chefs d'établissements ou des personnes mandatées par eux. Il se réunit 3 à 4 fois l'an.

Ses missions sont :

- d'assurer un dialogue permanent entre les partenaires du rapprochement Ecole Entreprise
- de coordonner l'ensemble des actions collectives et des initiatives individuelles portées par les établissements d'enseignement
- de promouvoir la démarche et les actions favorisant le rapprochement Ecole Entreprise auprès des jeunes, des parents et des enseignants
- de co-construire et planifier les semaines Envie d'apprendre, Envie d'Entreprendre
- de communiquer sur les actions collectives et des initiatives individuelles.

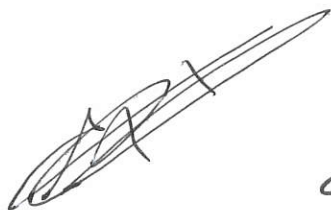
Le référent CEPB

Son rôle :

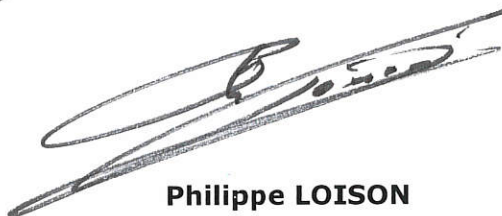
- être l'interlocuteur privilégié de l'établissement d'enseignement et de formation dans sa relation avec le Club et l'ensemble des membres du comité de pilotage.
- informer les enseignants et formateurs lors de la pré-rentree sur la démarche de rapprochement Ecole Entreprise.
- Réfléchir pour anticiper avec le responsable d'établissement et ses équipes au programme d'actions prévu tout au long de l'année et en particulier pour la quinzaine « Envie d'Apprendre, Envie d'Entreprendre »

Les signataires

Fait le 8 octobre 2018, en 15 exemplaires



Pierrick ALIX



Philippe LOISON



Pierrick SAMSON



Angélique BECK



Marielle BERGERE



Gabriel LAVOLEE



Dominique JESTIN



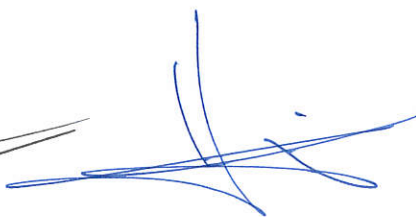
Joel MEYER
p/o Alexis BOSMAN-DELZONS



Serge LEMAIRE



Sandrine PERRAULT-DEFAIN



Pascal PINON



Anne Sophie TRUBERT PAING



Eric PERON



Frédéric Le DAMANY
p/o Armelle LE BIHAN THEBAULT



Hervé DANET